

*Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles*  
Question écrite de Caroline Cassart-Mailleux, Députée  
à Bénédicte Linard, Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance,  
de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes  
relative au  
**Renouvellement de l'opération d'achat massif de livres  
à l'égard des bibliothèques publiques et des CPAS**

Madame la Ministre,

En octobre 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) lançait un achat massif de livres pour les bibliothèques publiques et les CPAS wallons et bruxellois pour un budget total d'1 million d'euros. A l'époque, cette mesure s'inscrivait dans un plan de soutien à la chaîne du livre suite à la crise sanitaire.

Si nous ne pouvons que saluer cette initiative, la concrétisation de celle-ci fut plus laborieuse, notamment à l'égard des CPAS. En effet, l'Administration de la culture ne disposait pas d'une base de données avec les coordonnées des Centres Publics d'Action Sociale et elle a donc tablé sur la fiabilité des sites internet, pas toujours actualisés.

L'opération a été renouvelée pour 2021 et vous vous étiez engagée, à l'époque, à ce que le dispositif soit pleinement opérationnel (notamment à l'égard des CPAS). Madame la Ministre pourrait-elle me dresser un premier bilan de la situation pour 2021? Quel montant est alloué à cette mesure et quels sont les retours du terrain? Qu'avez-vous mis en œuvre pour que le bilan final soit meilleur qu'en 2020? Il me revient de plusieurs CPAS une lenteur administrative dans le suivi des dossiers. Pouvez-vous me confirmer cela et m'en expliquer les raisons?

Dans l'hypothèse où un solde se dégagerait de cette seconde édition de l'opération d'achat massif de livres, sera-t-il également destiné aux bibliothèques des prisons, des IPPJ et des Ecoles de devoir? Le solde de 2020 a-t-il été intégralement utilisé? A défaut, qu'en est-il advenu? Enfin, envisagez-vous une opération similaire et spécifique aux EDD et aux haltes d'accueil?

Je vous remercie.



## **Réponse de la Ministre Linard:**

**[Novembre 2021]**

Madame la Députée,

L'opération « Achat massif de livres belges » 2021 est en cours. Les commandes reçues des CPAS ont toutes été envoyées dans les librairies de l'Association Momentanée des Librairies Indépendantes (AMLI) et quelques commandes à destination des bibliothèques doivent encore être transmises. Il est donc encore trop tôt pour établir un bilan sur la base des factures qui devraient parvenir à l'Administration fin novembre et dans le courant du mois de décembre, principalement. Les chiffres définitifs ne pourront être établis que sur la base de ces factures: en effet, tous les livres commandés ne seront pas nécessairement fournis. Certains peuvent se révéler manquants, épuisés, en réimpression...

Par rapport à l'opération de 2020, le montant alloué est resté le même, à savoir 1 million d'euros. En ce qui concerne les CPAS, l'Administration a utilisé la base de données des Fédérations des CPAS pour contacter leurs membres. Par ailleurs, un temps partiel dévolu aux contacts avec les 271 CPAS wallons et bruxellois a été dégagé au sein de l'Administration pour effectuer les tâches suivantes: repérage de la personne à même de traiter le dossier, explication de l'intérêt de l'opération, échange de courriels, rappels téléphoniques.... Ces mesures auront permis une augmentation des commandes des CPAS et je ne peux que m'en réjouir.